



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Manifestations culturelles 2019

DEL-2018-075

Numéro de la délibération : 2018/075

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 25/06/2018

Date de convocation du conseil : 19/06/2018

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par L. KERSUZAN, M. Loïc BURBAN par L. LORANS, Mme Émilie CRAMET par H. JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme A. LE NY, M. Jacques PÉRAN par M. Y. LORCY.

Manifestations culturelles 2019

Rapport de Laurence KERSUZAN

La Ville formule chaque année des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre de manifestations culturelles (Festival de musiques, expositions, manifestations littéraires, saison culturelle, festival « Les Gamineries », résidences d'artistes , etc.).

Afin de simplifier les procédures et respecter les divers calendriers, il est proposé une délibération type qui peut être déclinée pour les diverses manifestations évoquées ci dessus et toute autre manifestation éventuelle à caractère culturel.

Nous vous proposons :

d'autoriser la Maire à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès du Conseil Départemental du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 juin 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**